



## CONSEIL D'ETABLISSEMENT D'ORON-PALEZIEUX

### Procès-Verbal de la séance du conseil d'établissement d'Oron-Palézieux tenue le jeudi 6 octobre 2022 – 20h à la cafétéria du Centre sportif – Oron-la-Ville

---

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Bienvenue
  2. Liste de présences – Quorum
  3. Ordre du jour - Adoption
  4. Validation du PV du 15 juin 2022
  5. Communications sur la vie de l'établissement
  6. Projets de demandes de soutien
  7. Divers et propositions individuelles.
- 

#### **SONT PRESENTS**

##### **Les représentants des Autorités communales :**

- Mme Patricia Grossglauser
- Mme Muriel Vernier
- M. Nicolas Lehmann
- M. Christophe Rebetez

##### **Les représentants des parents d'élèves fréquentant l'établissement :**

- Mme Morgane Bougouin
- Mme Céline Chatelan David
- Mme Sylviane Rey
- M. Pascal Schmutz

##### **Les représentants des milieux et des organisations concernées par la vie de l'établissement :**

- Mme Jacqueline Fraefel
- Mme Stéphanie Jubin
- Mme Sandrine Bussard
- M. Michel Bovy

##### **Les représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement :**

- M. Jean-François Détraz
- Mme Valérie Harlow
- Mme Chrystell Frioud
- Mme Elena Zuntini Chabod

**1. BIENVENUE**

Le Président souhaite la bienvenue à toutes et tous, il remercie la commune d'Oron, pour la mise à disposition de la salle et annonce qu'il y aura un apéritif à l'issue de la séance. Il remercie Mme Monique Ryf (Municipale d'Oron), d'être présente. Il précise qu'elle n'a pas le droit de prendre la parole durant la séance.

**2. LISTE DE PRÉSENCES – QUORUM**

Après vérification de la liste de présence, il est constaté que les 16 membres sont présents.  
**Le quorum est atteint et l'assemblée est déclarée ouverte.**

**3. ORDRE DU JOUR – ADOPTION**

Le Président informe que l'ordre du jour est mis en discussion, l'ordre du jour est accepté sans discussion.

**4. VALIDATION DU PV DU 15 JUIN 2022**

Chacun a reçu le procès-verbal de la séance du 15 juin 2022, les remarques suivantes seront apportées au PV.

Mettre le prénom juste de M. Schmutz Pascal et non Patrick, orthographier correctement le nom de famille de Mme Bougouin, à la dernière page.

**Il est approuvé avec les corrections mentionnées, avec remerciements à son auteure.**

**5. COMMUNICATIONS SUR LA VIE DE L'ETABLISSEMENT**

Le Président, M. Christophe Rebetez, informe avoir reçu un courrier de parents d'élèves au sujet de la pause de midi des 7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> Harmos. Il est indiqué que les élèves doivent avoir une autorisation écrite du professeur pour avoir accès à la médiathèque. Il demande si c'est toujours d'actualité et ou peuvent se rendre les élèves durant cette période.

Mme Elena Zuntini Chabod répond que les élèves ont uniquement accès à la médiathèque, cafétéria. Mais elle constate que les élèves ne savent pas trop où aller.

M. Jean-François Détraz, précise qu'il a fallu restreindre les espaces et être plus stricte, afin d'éviter des déprédations.

Après discussion, il est proposé de faire un groupe de travail avec :

**Mesdames Sylviane Rey, Jacqueline Fraefel, Muriel Vernier, Monsieur Michel Bovy**

Le Président, M. Christophe Rebetez demande d'avoir un retour avec des propositions.

Mme Elena Zuntini Chabod propose Mme Muriel Vernier pour « marraine » référente.

M. Jean-François Détraz, fait part de l'avancement des travaux dans les bâtiments 1 et 2 et il annonce que des travaux de rénovation de façade et changement des fenêtres (bâtiment 1), pourraient avoir lieu durant l'été 2023.

Il remercie l'UAPE suite à la réorganisation des horaires de la rentrée 2022.

Il fait part du Concept 360 de l'établissement scolaire, une présentation aura lieu à la prochaine séance du CET et au canton en juin 2023.

Partenariat linguistique avec le canton de Zoug, un jubilé sera organisé avec l'établissement scolaire du Mont-sur-Lausanne, l'année prochaine pour les 20 ans de ce partenariat. Il s'agit d'un exemple au niveau national.

Il annonce aussi la mise en place numérique, avec 5 tablettes par classe du 1<sup>er</sup> cycle.

Mme Jacqueline Fraefel, indique que suite au changement d'horaire de la 1<sup>ère</sup> à 6 Harmos. Elle n'a jamais eu autant d'enfants à l'UAPE, 40 enfants le matin avec 4 éducateurs.

M. Pascal Schmutz demande si l'impact des transports scolaire est connu avec les travaux de la traversée de Palézieux-Village, le retard pour les élèves pourrait être de 10 minutes.

M. Jean-François Détraz, indique qu'il faudra une souplesse de la part des enseignants.

Mme Sylviane Rey précise que le bon sens sera important et qu'il faudra s'attendre à des retards en classe.

## **6. PROJETS DE DEMANDES DE SOUTIEN**

Le Président, M. Christophe Rebetez, fait part d'un courriel de remerciement de Mme Reimer avec des photos qu'il fait passer dans l'assemblée. Il remercie le groupe de travail et passe la parole à Mme Stéphanie Jubin, membre du groupe de travail.

Mme Stéphanie Jubin, donne une explication sur le travail et explique la mise à jour faite du formulaire de demande de soutien. Elle présente un tableau avec les informations sur les montants alloués. Le tableau sera annexé au PV.

Il est demandé d'ajouter une colonne afin de savoir la date du versement de l'argent par la bourse communale et d'établir un formulaire type « bon de paiement ».

Le Président, M. Christophe Rebetez informe qu'il n'a reçu aucune demande de soutien et qu'il reste CHF 628.55 à distribuer cette année.

## **7. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES**

Le Président, M. Christophe Rebetez, revient sur la réunion de lundi à midi avec le Conseil de élèves. Il a eu énormément de plaisir à y participer et trouve que le Conseil des élèves est important.

Mme Chrystell Frioud trouve dommage que le CET n'a pas de pouvoir décisionnel et elle n'est pas d'accord que les membres se disent que nous sommes là que pour dépenser CHF 2'000.- par année. Il faut se rendre utile et se montrer.

Après discussion, il est proposé de faire une séance de plus par année avec des groupes de travail.

Le Président, M. Christophe Rebetez, indique que le CET à un budget annuel, avec des frais de secrétariat et présence pour les membres, comme indiqué dans l'art. 20 du règlement du CET,

M. Pascal Schmutz indique que dans certain règlement du CET, il y a jusqu'à 4 séances par année. Il fait un retour sur la séance Quarto qu'il a eu le 15 juin dernier.

Mme Jacqueline Fraefel propose de faire une grande séance avec des groupes de travail et des thèmes à étudier afin d'avoir des propositions et avancer

**Après discussion, il est décidé de la création d'un groupe de travail avec Mesdames Morgane Bougouin, Jacqueline Fraefel et Monsieur Pascal Schmutz.**

Ce groupe de travail, devra établir une liste de thèmes et un ordre du jour qui devra être transmis à la secrétaire.

Cette séance aura lieu le 22 mars 2023 à 20h, lieu à définir.

Il est également convenu qu'il y aura une séance du CET le 23 janvier 2023 à 20h, à Maraçon.

Comme la parole n'est plus demandée. Le Président, M. Christophe Rebetez clôt la séance à 21h35 et invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

Comme la séance est levée, Mme Monique Ryf (Municipale d'Oron) prend la parole quelques minutes.

La secrétaire :



L. Bard

Oron, le 11 octobre 2022

Distribution par courriel :

- Aux 16 membres du Conseil d'Etablissement
- En copie au Greffe municipal de Maraçon, Oron